Edouard Lanneau, 67 ans, rue Marengo, cour Rogier 12. — Emile Deschamps, 37 ans, rue Vaucanson, cour Prouvost 4. — Alexandre Remerieq, 44 ans, rue des Arts, impasse Mozart 6. — Paul Vanremoortere, 2 mois, rue Monge 224. — Augustine Dubrulle, 67 ans, Hôtel-Dieu. — Léon Wecmaes, 13 ans, rue de l'Epeule, cour Delobelle 6.

FOURCOING. — *Déclarations de naissances du jeudi 3 janvier.* — Sidonie Nattin, rue des Carriers. — Léonce Pollet, à la Bourgogne. — Céline Hocquez, rue Chêne-Houppline. — Henri Lessens, rue Deregnaucourt. — Julia Stoilel, rue du Brun-Pain. — Marie Bauweus, rue de la Baille. — Angèle Grandhaye, rue de Gand. — Marie Poriisse, rue Nioz. — Valentine François, rue de Roncq. — Daniel Dufermont, rue de Mouveaux. — Marthe Desplechin, rue du Haze. — Marthe Dumortier, rue Auber. — Jeanne Barbe, rue Jambon. — Eugenie Desplanque, rue Verte. — *Déclarations de décès.* — Marie Delaussy, 52 ans, marchande Hôtel-Dieu. — Melanie Degrowde, 62 ans, sans profession, rue de la Marlière 385 - Jeanne Deruyssche, 1 an, rue des Catalans 33. — Flore Desprez, rue du Caire 21.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LEFEBVRE CORNILLE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Zoé LEFEBVRE décédée à Roubaix, le 3 janvier 1895, dans sa 24e année administrée des Sacrements de notre saint la Ste-Eglise sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 6 courant, à 9 heures, en l'église Saint Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, à 1 h. 1/2, rue de Sébastopol, 75

BELGIQUE

La cour d'appel de Bruxelles, toutes chambres réunies, a procédé à l'élection de son premier président en remplacement de M. Eeckmann.

L'unanimité des suffrages a été acquise à M. Motte, président de chambre.

Bruxelles. — Le roi des Belges a adressé à M. Gladstone la dépêche suivante à l'occasion de la nouvelle année :

« La reine et moi, nous venons, à l'occasion du renouvellement de l'année, vous offrir à vous et Mme Gladstone les souhaits bien sincères que nous faisons pour votre santé et pour votre bonheur. »

— *Un vol de 25,000 francs.* — M. Isaac, ingénieur, rue de la Loi, 128, avait chargé son employé, M. Maurice Peeters, demeurant, 14, rue Franklin, d'effectuer des paiements importants : 350,000 fr.; il lui avait remis à cet effet 10 liasses de 25 billets de 1,000 fr. M. Peeters se rendit d'abord au n° 7 de la rue du Nord, où il avait une commission à faire, puis se rendit au Crédit Lyonnais, rue Royale, où il devait apurer un compte; au moment de payer, M. Peeters s'aperçut qu'une des liasses de billets de banque avait disparu : 25,000 francs !

C'est une grosse somme. M. Peeters s'empressa de signaler le fait à la police. Très probablement les 25,000 fr. ont été volés, mais il se peut aussi qu'ils aient été perdus. En tout cas, personne n'a fait mention de l'avoir trouvée, à M. Gillet, chef de bureau affecté à ce service.

A Liège. — (*De notre correspondant particulier.*) — Les Liégeois, les vrais Liégeois, sont excessivement honteux du résultat des dernières élections législatives. Le corps électoral se trouvait en présence de deux candidats : l'un, M. G. Francotte, le talent, l'honnêteté, le dévoûment personnifiés; l'autre, un repris de justice condamné une demi-douzaine de fois. Les électeurs ont préféré celui-ci parce qu'il est socialiste-collectiviste. Et voilà comment le citoyen Smeets Alfred est maintenant l'un des représentants de notre bonne ville de Liège.

Nous avons aux limites de notre cité une fabrique nationale d'armes de guerre. Elle vient de terminer les fusils destinés à l'armée belge. Heureusement pour les centaines d'ouvriers qu'elle occupe, elle vient de recevoir la commande de 25,000 fusils, modèle Krag, calibre 6 1/2 millimètres, pour Christiania. Voilà du pain sur la planche pendant quelques mois encore pour nos ouvriers armuriers.

Grammont. — Fin de la grève des allumettiers. — La grève est terminée. Les ouvriers des fabriques d'allumettes ont repris le travail hier matin. Une convention est intervenue entre patrons et ouvriers, dans une séance du Conseil de l'Industrie et du Travail.

Un cadavre de femme rejeté par la mer à Knocke. — Un cadavre de femme, en complet état de putréfaction, a été, mardi, jour de l'an, rejeté par la mer au Zwijn, à cent ou cent cinquante mètres de la borne frontière hollando-belge. M. le docteur Waltaeys, requis à cet effet par le bourgmestre de Knocke, n'a pu que constater que le cadavre était dans un état de décompo sition avancée qui le rendait méconnaissable. C'était devenu un monstre.

Arlon. — M. François baron de Gerlache de Gomery, officier de l'Ordre de Léopold, ancien commissaire de l'arrondissement de Charleroi vient de mourir au château de Gomery, près d'Ethe, province du Luxembourg. Il était le neveu du baron de Gerlache, président du Congrès national, un des principaux fondateurs de notre indépendance, celui qui le premier a salué Léopold Ier roi des Belges.

La justice à la porte. — Le palais de justice d'Ypres, en Belgique, appartenant à la ville, qui le loue à la province pour y installer le tribunal.

La province avait acheté le bâtiment 60,000 francs, mais en exigeant que la ville, *préalablement au contrat* définitif, exécutât des réparations indispensables. La ville, estimant que les réparations lui coûteraient plus que la vente n'aurait rapporté, s'y est refusée, et les négociations ont été rompues.

Mais la ville, pour forcer la province à construire un nouveau palais de justice, lui signifia le 24 septembre dernier, — le bail prenant fin au 1er janvier 1895 — que les occupants du palais de justice d'Ypres auraient à déguerpir avant la fin du bail en cours.

Ceci n'ayant pas été accompli, le bourgmestre et le commissaire de police ont procédé lundi soir à la fermeture du palais. Les employés du Parquet et du greffe ont dû déménager, les dossiers sous le bras; les meubles du concierge ont été mis sur la rue; toutes les portes ont été fermées à clé et scellées.

Les deux justices de paix ont pris retraite dans une salle de l'hôtel de ville, l'entretien de leur salle étant à charge de la commune.

Tous les services du tribunal ont été provisoirement suspendus et les employés congédiés.

Les magistrats yprois vont être obligés sans doute d'aller rendre la justice sous un chêne, comme au moyen âge, mais la saison est peu propice pour un tel début, et le bon peuple rit de tout son cœur !

Tournai. — Un arrêté royal du 31 décembre accepte la démission offerte par M. A. Vanden Butecke, de ses fonctions de commissaire de l'arrondissement de Tournai.

Courtrai. — *Un vol audacieux.* — Mercredi vers trois heures de l'après-midi, un rempailleur de chaises, Pierre Callewaert, demeurant « Klakkaersreke », rentrait chez lui en état complet d'ivresse, en compagnie de Henri Desarre, cordonnier, son voisin, et François Braine, colporteur, demeurant à Wazemmes (France), qui logeait depuis quelques jours chez Callewaert. Desarre et Callewaert ne tardèrent pas à s'endormir auprès du feu.

Profitant de ce sommeil, Braine se rendit au grenier et s'emparant d'un coffret contenant 114 fr., d'une chaîne et d'une montre en or et de plusieurs effets d'habillements, il quitta la maison. Il se rendit ensuite dans un cabaret de la rue du Canon, tenu par Victor Delbecque, où, après avoir enlevé le contenu du coffret, il le remit au cabaretier en disant qu'un commissionnaire viendrait le reprendre quelques instants plus tard.

Le cabaretier qui soupçonnait un vol, fit part de ses doutes à la police. D'autre part, Callewaert, en se réveillant, s'était rendu dans son grenier, pour y prendre quelque argent. Voyant qu'il avait été volé, il alla porter plainte à M. le commissaire de police. Mais, malgré d'actives recherches, le voleur n'a pu être découvert.

Menin. — *Mouvement de l'état civil pour 1894.* — On a enregistré à l'état-civil de Menin pendant l'année écoulée 630 naissances, qui se décomposent comme suit : garçons légitimes, 289; illégitimes, 41; filles légitimes, 271; illégitimes, 29. Il a été déclaré également 24 enfants morts-né.

122 mariages ont été contractés et le tribunal n'a prononcé qu'un seul divorce. Les 410 décès constatés donnent 225 hommes et 185 femmes. Dans ce total les suicides ne sont qu'au nombre de 4 et les accidents au nombre de 15. Ajoutons que cette année 152 jeunes gens ont été inscrits pour le tirage au sort.

LA CONSCRIPTION

Tableau de recensement des jeunes gens de la classe de 1894 pour la ville de Roubaix

CANTON NORD (suite). — Franchomme Gustave. Franck Lievin. Fréchon Hermand. Gadenne Léon, frère au service. Gallet Arthur. Gallet Jean. Garde Pierre. Geeraert-Henri. Geerinckx Léon, soutien de famille. Gilot Charles. Gilman Hector. Gilot Jean. Gobert Jean. Godefroid François, aîné de 7 enfants. Goens Cyrille. Grandsart Charles. Grysole Julien, frère mort au service. Haernick Hippolyte. Hammond Paul.

Hanssens Urbain, art. 50. Haquette Louis. Herbot Louis. Hermance Napoléon, aîné de 9 enfants. Hespel Albert. Hinpe Joseph. Honnit Jules. Hoge Adolphe. Hoornaert Charles. Hourez Jean-Baptiste. Houthoofd Henri. Hus Joseph. Huvenne Jean. Inglebert Achille. Jolie Charles. Jusy Michel. Kerckhove Camille. Lainé Arthur. Lanckmans Auguste. Landrieu Charles. Landuyt Edouard. Lauwers Louis, engagé volontaire. Leblanc Victor, aîné de 8 enfants.

Lebrun Arthur. Lecomte Alfred. Leconte Julien. Lecrenier Narcisse, frère au service. Lefebvre Alfred. Lefebvre Alphonse. Luguay Emile, aîné de 7 enfants. Lejeune Célestin, soutien de famille. Lejeune Edmond, aîné de 7 enfants. Leleux Victor, aîné de veuve et frère mort au service. Lemaître Alexandre, aîné de veuve. Leman Léon, aîné de veuve. Leman Louis, frère au service. Lepercq Florent, aîné de 8 enfants.

Lepers Emile. Lepers Georges, frère au service. Lepert Julien. Lepoutère Léon, aîné de veuve. Lerberghe Albert. Lernou Edmond. Lerouge Carlos. Lesne Louis. Lestienne Alfred. Lestienne Auguste. Lestienne Ernest, frère au service. Levengie Jules. Liagre Charles. Libberecht Louis. Lien Jules. Lotens François. Machu Jules. Majeleyne Henri. Marchand Georges, engagé volontaire.

Marcq Pierre. Marien Louis. Marissal Louis, aîné de 8 enfants. Martin Edmond, engagé volontaire. Martinage Léon, engagé volontaire. Masquelier Jean. Masse Carlos. Mathon Georges. Mausse Célestin. Mausse François. Meirhaeghe Hyppolyte. Ménager Georges. Mercier Emile. Meusure Guillaume. Meurin Oscar. Meurisse Prosper, soutien de famille. Meyer Jean. Michel Emile, unique de veuve. Michon Arthur. Mille Bernard. Mille Charles. Mille Henri.

Millet Louis. Molin Charles. Monlel Henri. Morel Gustave, aîné de veuve. Mouchart Alfred. Mousson Jules. Moutier Edouard. Natalis Etienne. Nauwelaers Edmond. Nérinckx Albert, soutien de famille. Nyckoes Eugène. Nys Victor. Onré Joseph. Oudar Jules, unique de veuve. Palanchier Charles, frère au service. Papegay Anatole. Paulet Victor. Paux Henri, unique de veuve. Peel Léonard, frère au service. Pennequin Louis.

Petit Oscar. Petyt Auguste. Picavet Alphonse. Planckaert Gustave. Platteau François, engagé volontaire. Ployé Jean. Pluchart Edmond, soutien de famille. Pollet Henri, aîné de 7 enfants. Pollet Jules, frère au service. Pelteau Prudent, aîné de 7 enfants. Poittier Emile, frère au service. Pronvost Emile. Peels Charles. Questroy Henri. Renard Eloi. Renard Louis, aîné de 8 enfants. Robart François. Rombaut Georges, unique de veuve. Roos Félix. Roos Léopold. Roore Flavien. Rose Joseph. Rougée Emile, engagé volontaire.

Roussel Léon. Roussel Louis. Roussel Oscar, aîné de veuve. Ryckault Emile. Sabbe Albin. Sabbe Clotaire. Sailly Fleurisse, aîné de 9 enfants. Salembier Alphonse. Salembier Isidore, unique de veuve. Sauvage Ernest. Scache Louis. Scabert Auguste. Scamps Georges, engagé volontaire. Schaubroeck J. B., soutien de famille. Schittecatte Auguste, soutien de famille. Simens Jules. Soenae Arthur. Spada Jérôme. Tabary Adolphe. Tassart Louis. Tellier Charles. Teys Camille. Thillies Adolphe. Thiers Marcel. Thibergnien Emile. Tycat Jules. Use Emile. Valcke Charles. Vanacker Theodore. Vanackere Arthur. Vancauwenberg Antoine, frère au service. Vancoemerbeke Achille.

Vandaele Jules. Vandebunque Edmond, aîné d'orphelins. Vandecrux Louis. Vandekerkhove Georges. Vandenergel Pierre. Vandemelebroucke Henri. Vandenberghe Gustave. Vandenborre Constantin. Vandendorpe Léon. Vandepute Camille. Vanderschel Gerard. Vandewynckels Georges. Van Laeckaute Georges. Van Hansen Lucien. Vangeduwe Alexandre. Vanhaeverbeke Louis. Van Hecke Joseph. Vanhove Emile. Vanhove Joseph. Vanhuysse Louis, soutien de famille. Vankevenberghe Charles. Vanlierghe Octave. Vanessie Achille, engagé volontaire. Vanoverberghe Désiré. Vanoverméren Alfred.

Vanneghem Charles. Vanvooren Clément. Verbeke Charles. Verbeke François, aîné de 9 enfants. Verbrugge Henri. Vercoutère Gustave. Verlinde François. Verlinde Henri. Vermeiren Jacques, frère au service. Vermeulen Jules. Vermilen Georges, aîné de veuve. Verriest Joseph. Verstrate Louis. Vierinck Paul. Vincent Edonard, engagé volontaire. Vivrat Louis. Vivrat Paul. Voet Jean. Vramman Charles. Waelès Valery, dispensé, ouvrier d'art. Walravens Sébastien. Watine Pierre, engagé volontaire. Wilfart Oscar. Willem Georges, ouvrier d'art. Wintrebert Jules. Wystraete Henri. Zennevort Oscar.

SUR LA PLANCHE A PAIN

Bécasseau, ayant eu une petite brouille avec son ami Verdurec, était sorti tout seul en ville.

Et Verdurec, demeuré étendu sur son lit, cherchait quel tour bien drôle il pourrait jouer à son cher ami Bécasseau.

Non pas qu'il en voulût à mort à ce dernier.

Une amitié aussi solide que celle qui enchaînait ces deux troupiers n'est pas détruite parce que l'un a pris dans la gamelle de l'autre un morceau de bœuf qui lui faisait envie.

C'était justement là le méfait dont s'était rendu coupable Bécasseau.

Mais Verdurec ne pouvait digérer une chose semblable, et il rêvait une vengeance.

Au bout d'une heure de méditation, il se leva : il avait trouvé !

Ses voisins de lit le virent se diriger vers la couchette de Bécasseau, en retirer les couvertures et les draps qu'il roula en paquet et alla porter sur son propre lit.

« Quiens !... Argardez donc Verdurec, quoi qu'y fait la ?... s'écria le clairon de la compagnie.

— T'occupe pas d'ça, vieux ! répliqua le petit Breton.

Et il roula le matelas et la paillasse qu'il ficela et alla porter pareillement sur son lit.

— Ah çà ! T'est fou, Verdurec !... fit le caporal.

— Y déménage ! C'est l'cas de le dire !... constata un Parisien loustic.

— Qu'ça peut t'faire ?... fit le petit Breton en enlevant les trois planches du lit de Bécasseau et en les glissant sous son propre lit.

Il ne restait plus que les deux pieds de châlit. Il en prit un dans chaque main et alla les cacher dans le coin le plus obscur de la chambre.

Alors, retournant à son lit, il déroula le couvre-pied de Bécasseau en s'écriant :

— Qui qui veut un couvre-pied ?... Qui qu'a froid aux pieds la nuit ?...

Le thermomètre avait marqué douze degrés au-dessous de zéro la nuit précédente, et, si la chambrée possédait un poêle, la ration de charbon était épuisée depuis longtemps.

Aussi trois ou quatre troupiers s'écrièrent-ils en même temps :

— Moi !...

Ils se partagèrent sans vergogne les dépouilles de la couchette de l'ami Bécasseau.

Verdurec lança au hasard le couvre-pied que les hommes s'arrachèrent.

— Qui veut la couverture ?... Qui qui veut les draps ?... Qui qui veut les matelas ?

En un clin d'œil, la literie de Bécasseau fut absorbée par les lits des camarades de chambrée.

Le clairon de la compagnie faisait des culbutes sur son *plumard* exhaussé grâce à la paillasse de l'ami de Verdurec.

Le caporal bordait voluptueusement le sien avec la couverture du dépouille.

Bécasseau aurait pu offrir décemment l'image d'un actionnaire du Panama tombé entre les mains des députés les plus opportunistes.

Et Verdurec alla reprendre sur son propre lit la position horizontale qu'il affectionnait tant, en disant :

— Ça lui apprendra, à Bécasseau, à m'chiper mon bœuf ! Il en fera une bobine, quand l'reviendra de a ville et qu'il ne retrouvera plus son lit !

— Oui, fit le clairon, mais qui va écoper, c'est le caporal !...

— Hein ? fit ce dernier.

— Dame ! quand le sergent va venir faire l'appel, il verra bien qu'il y a un paquetage sur la planche, et pas de lit dessous !...

— Sapristi !... C'est vrai !... Pas de blague !... Faut remettre le lit en place. On trouvera une autre farce ! Je me serais esquinté à démantibuler ce lit pour qu'on le refiche en place !... protesta Verdurec indigné.

— Des nèfles !... hasarda le clairon entre deux culbutes. J'ai deux paillasses, je les garde !...

Le caporal hésita devant tant d'hostilités. Et puis, il avait eu très froid la nuit précédente. Sous deux couvertures, il dormirait comme un roi !

Alors !... Qu'on enlève aussi le paquetage de Bécasseau, conseilla-t-il.

— Et la pancarte sur quoi qu'il y a son nom !... ajouta un autre.

— Et qu'on espace les autres lits ! fit Verdurec. Comme ça, le sergent n'y verra que du bleu !...

Aussitôt dit, aussitôt fait.

Le paquetage de Bécasseau fut divisé et insinué par fractions dans les autres paquetages, ses godillots fourrés dans un sac à brosses et les lits rapprochés.

Bécasseau était vraiment rayé de la liste des vivants de la 3e du 1er.

A neuf heures, le sergent de semaine passa pour faire l'appel.

Pressé de regagner sa chambre où régnait la douce chaleur d'un poêle chauffé au rouge, le sous-officier passa devant les lits avec une telle rapidité, que le clairon de la compagnie faisait des culbutes sur son *plumard* exhaussé grâce à la paillasse de l'ami de Verdurec.

— Pioncez !... déclara le caporal. On refera le lit demain une demi-heure avant l'appel.

Ce qui fut dit fut fait.

Le lendemain, vers six heures, le lit de Bécasseau était remis sur pied, et lorsque le sergent de semaine entra pour faire l'appel, rien d'anormal ne semblait s'être passé dans la chambrée.

Rien ne frappa tout d'abord le sous-officier, rien.... sinon un éternuement terrible qui lui fit relever la tête et apercevoir deux jambes culottées de rouge qui se dressèrent brusquement dans le spasme de l'éternuement, retombèrent mollement, puis se balancèrent quelque temps.

— Hein ? fit-il.

Et il se précipita sur les deux jambes qu'il tira fortement.

— Ohé !... pas si fort !... J'descends !...

C'était Bécasseau qui se réveillait et d'un regard légèrement nébété, considérait la chambrée, les camarades debout au pied de leurs lits et le sous-officier furieux.

— Ah ! bon !... Vous en avez des idées bizarres, vous, par exemple !... fit ce dernier.

— Sergent, je... je..

— Taisez-vous, idiot !... Ah !... Comme ça, mon gaillard, vous couchez sur la planche à pain ?...

— Mais, sergent... mon lit avait fichu le camp !...

— Fichez-moi la paix, d'abord !... Parait pour lors que vous aimez à coucher sur la planche ! Tranquillisez-vous mon garçon, on vous y fera coucher !. . J'vous colle quatre jours pour avoir passé la nuit sur la planche à pain !...

Et il fit son appel et disparut.

Bécasseau, aidé par ses camarades qui riaient aux larmes, était descendu de son observatoire.

Il cherchait dans sa mémoire, par suite de quels évènements extraordinaires il avait bien pu dormir sur un endroit si escarpé, lorsque le sergent de garde, *ceinturonné, harnaché, jugulaire au menton*, se précipita comme une trombe dans la chambrée en criant !

— Ous qu'est le dénommé Bécasseau ?

— Me v'là !... sergent !...

— Ah !... vous v'là !... ben ! vous en avez un toupet... *Moi qui vous attends d'puis hier soir pour vous faire conduire à la boîte*, rapport à votre état d'ivresse !

— Non, sergent !... J'vous...

— J'comprends, mon gaillard ! z'aimez mieux coucher dans vot'lit que sur une paillasse, à la salle de police ! vot'compte est bon !... J'vous allonge quat' jours pour avoir couché dans vot'*pieu*, alors que vous aviez de la salle de police à faire !...

Et il fila ! Bécasseau était atterré.

. . . . . .

Les deux punitions arrivèrent au rapport sous les yeux du colonel qui s'écria :

— Ah çà !... qu'ça veut dire ? V'là un sergent qui reproche au dénommé Bécasseau d'avoir couché dans son lit, et en v'là un autre qui lui colle quatre jours pour avoir passé la nuit sur la planche à pain. Faudrait s'entendre, pourtant ! M'a fichu deux sergents comme ça !... Z'étaient pochards tous les deux, c'est pas possible !

Et Bécasseau dut à cette circonstance d'esquiver sa peine, car le colonel fit lever sa punition, et allongea aux deux sergents quatre jours de consigne à la chambre !

Le plus curieux, c'est que Bécasseau n'a jamais pu comprendre pourquoi il avait été puni, et pourquoi il était gracié !

JEAN DRAULT.

VARIÉTÉS

Une église transportée de Paris au Mexique

La Compagnie Française des mines de Boléo (Mexique), qui occupe une population de près de 8,000 âmes, avait remarqué avec peine que tous ces pauvres gens n'avaient aucun temple pour aller prier.

La Compagnie vient de combler cette lacune en commandant à l'industrie métallurgique française une église en fer démontable et transportable, et d'un prix beaucoup moins élevé que celui qu'aurait coûté une construction en maçonnerie.

Nous avons eu l'occasion de visiter hier cette église roulante, un produit nouveau très curieux et très original de l'industrie nationale; dans huit jours elle sera démontée, transportée au Havre et embarquée sur un paquebot en partance pour le Mexique, où elle sera remontée complètement et mise en état de servir à l'exercice du culte avant six semaines.

Cette église, qui ressemble à une immense boîte sans fond, n'est que posée par terre, sans aucune fondation ; elle mesure 30 mètres de longueur sur 16 de largeur; la nef du milieu a 10 mètres de hauteur; les deux nefs latérales n'en ont que 6 ; en avant, dans l'axe de la nef principale, se détache un élégant clocher surmonté d'une croix.

Toute l'ossature du bâtiment, véritable jeu de patience dont les éléments divers s'emboîtent exactement est en fer; les murs sont composés de deux parois en tôle d'acier, emboutie, et formant des panneaux décoratifs : entre les parois existe un matelas d'air de 0m, 20 environ, renouvelable à volonté au moyen de trappes ; grâce à ce procédé, malgré la température élevée de ce pays, il fera aussi frais dans ce temple que dans ceux qui sont construits en maçonnerie.

Le poids total de l'édifice atteint seulement 45 tonnes et son prix n'est que de 35,000 francs, contre 70,000 francs environ que coûterait le même bâtiment construit en pierres, et qui aurait été d'un poids d'à peu près 250 tonnes !

Malgré ces avantages, la solidité de l'église est à toute épreuve, et même supérieure à celle de la maçonnerie ; en effet, toute l'armature ne faisant qu'une seule pièce après le rassemblage des divers éléments, devient absolument rigide et indéformable, qualités des plus précieuses dans un pays où les tremblements de terre et les cyclones sont très fréquents.

Le transport de cette église, qui peut contenir un millier de fidèles, est peu coûteux par suite du démontage des pièces diverses qui sont toutes semblables et extrêmement légères.

Ce curieux spécimen de notre industrie nationale sera peut-être le point de départ d'une révolution pacifique dans la construction des bâtiments futurs.

NOUVELLES MILITAIRES

Réserve. — *Infanterie.* — Sont nommés dans la réserve : Au grade de lieutenant. — 84e régiment : M. Le Gonidec de Penlan, lieutenant démissionnaire.

Au grade de sous-lieutenant. — 327e régiment : MM. Dallot, Guisti, Demars, Gournal; 201e : M. Azéma; 28e : M. Chaligny; 310e : M. Garrigo.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — La société le « Pigeon Blanc » établie chez M. Ulysse Delière, cabaretier rue Paul Bert, organise sa quatrième exposition dimanche prochain. MM. Carlos Noël et Denis Farvacque exposeront les meilleurs sujets de leur colombier.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Considérablement d'amateurs s'étaient donné rendez-vous, jeudi soir, chez M. Vandamme, au Bon Vivant, rue des Champs, pour prendre part à l'intéressant match engagé contre la société Sommers et Cie de Lille, et pour lequel il y a eu d'importants paris tenus de part et d'autre. On jouait un 2 de 3 mort pour 50 fr. avec paires de plaisir à 40 fr. Sommers a gagné les première et troisième paires. Le Bon Vivant a gagné la seconde paire.

— *Dimanche 6 janvier, au Bon Vivant*, partie morte 2 de 3 pour 50 fr. avec paires de plaisir à 40 fr., contre le Dragon Vert de la rue de l'Epeule. Il y a déjà d'importants paris engagés.

— Dimanche 6 janvier, au 3 de 5 pour 70 fr. au Hêvéa du jour, rue d'Alma, contre la société de l'Ours, de la rue Pellart.

TOURCOING. — Une intéressante partie de rendage d'un 2 de 3 pour 50 francs paires de plaisir à 10 fr. a eu lieu chez M. Rémy, estaminet du Cœur d'Or contre la société établie chez Charles Bouche, au Brun Pain. *Un grand nombre d'amateurs* ont assisté à cette partie, où beaucoup de paris importants ont été engagés. Voici le résultat de cette lutte : Rémy a gagné la première paire. Les deux autres sont restées nulles. La partie a été gagnée par Rémy.

— Le rendage d'un 2 de 3 pour 50 francs paires de plaisir à 10 francs qui a eu lieu chez M. Beaublomme, estaminet de la Tête d'Or, rue des Ursulines, avait attiré un grand nombre d'amateurs et de parieurs. Cette partie se jouait contre M. Duprés de Bondues. Il y avait un poulet à la première paire. Voici le résultat de ce tournoi. La première paire a été gagnée par M. Duprés, les deux autres par la Tête d'Or.

— Comme les années précédentes, c'est le premier dimanche de mars, qu'aura lieu à la Brasserie Saint-Eloi, 2e, rue de la Gare le grand concours de coqs organisé par cette société. Les conditions seront les mêmes que précédemment, excepte *pour ce qui a rapport aux armes. La commission organisatrice* du concours acceptera des armes de toute longueur, mais refusera les armes américaines, ainsi que celles qui seraient tranchantes ou pas rondes. Les sociétés qui désirent prendre part à ce concours, sont priées de se faire inscrire avant le 15 janvier. Après cette date, toutes les sociétés qui feraient la demande d'une mise seront acceptées jusque concurrence de 20 sociétés.

MOUSCRON. — *La société la Malchance du Cuirassier*, établie chez la veuve Duvillier, à l'honneur d'informer les amateurs, qu'il se jouera, le dimanche 6 janvier un 2/3 pour 30 fr., paire de plaisir à 5 fr., contre la société de chez Biel du Compas. Tout poulet de 5 à 6 livres, mise au parc à 3 heures 1/2.

LILLE. — Beaucoup d'amateurs, et parmi eux de nombreux roubaisiens se trouvaient mercredi soir chez M. Leclercq pour assister à la partie qui était engagée contre l'Enfié de Roubaix. *On jouait un 2 de 3 mort pour 50 fr.* Leclercq a gagné les deux premières paires et l'Enfié la troisième. L'animation a été grande et les paris n'ont pas fait défaut. Le rendage aura lieu jeudi prochain, 10 janvier, à l'Enfié, rue Blanchemaille, à Roubaix.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Archimède et Richard-Lenoir). Direction : Mme VEUVE G. DESCHAMPS. — Bureaux à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 0/0. — Dimanche 6 janvier. — **Le Talisman**, opéra-comique en 3 actes et 5 tableaux. — On commencera par : **Don César de Bazan**, drame en 5 actes.

SALLE DES FETES, Place Laverrier, à Tourcoing. — La troupe de drame du Théâtre de Roubaix sous la Direction de Mme veuve DESCHAMPS. — Bureaux à 8 h. Rideau à 8 h. 1/2 précises. — Lundi 7 janvier. — **Le Talisman**, opéra-comique en 3 actes et 5 tableaux.

BIBLIOGRAPHIE

Le Monde illustré, 13, quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro 1870 du 29 décembre 1894. — Gravures. Paris : L'ambassade extraordinaire russe, à l'Elysée. — Le commandant Brisset donne lecture au capitaine Dreyfus de l'arrêt du conseil de guerre. — Le Port de Paris. — Beaux-Arts : Le Ménétrier, tableau de M. Grison. — Chine : Appel des comites japonais. — Bêtises chinoises à l'ambassade. — Prisonniers chinois gardés par des soldats japonais. — Madagascar : Tombes du roi Radama Ier, de la reine Rasoherina, et Palais d'Argent. — Grand palais de la reine Ranavalo Ier. — Modes : Toilettes pour décembre.

Texte. — Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaître. — Musique, par A. Boisard. — Semaine scientifique, par le docteur Servet de Bonneves. — Madagascar, par H. Mager. — Le Port de Paris, par G. Contesse. — Autour de la vélocipédie, par H. de Villemont. — Mode en décembre, par Ludka. — Explications des gravures, échecs, récréations, rébus, revue comique, bibliographie, science amusante, etc. En supplément : La future Guerre navale, par Maurice Loir. — Illustrations de L. Couturier. — Le numéro, 50 centimes. 39212d

Revue de Lille, dirigée par une société de professeurs des Facultés catholiques. Sixième année. — 2e partie, Tome 1 (Tome XI de la collection. 2e livraison. — décembre 1894. — La Revue de Lille se trouve chez : MM. Schepens, à Bruxelles ; H. Tremblay, à Genève ; Brokhaus, à Leipzig ; Bauchemin, à Montréal ; Paris, rue des Saints-Pères, 30 ; J. Lefort, imprimeur, éditeur, à Tiffin ; Lefort, successeur, rue Charles de Muyssart, 24, à Lille. 39213d

CARTES DE VISITES

A l'imprimerie Alfred Reboux

ÉCRIRE LE NOM très lisiblement

UNE JOLIE BOITE CONTENANT 100 Cartes & 100 Enveloppes

ivoire... ...	2,25	ivoire (gravure)...	3,25
deuil	3,75	deuil (gravure)...	4,75

100 CARTES seules :

ivoire.....	1,75	ivoire (gravure)...	2,75
deuil.	3.00	deuil (gravure)...	4,00

Les porteurs du journal Reçoivent les Commandes

Grand choix de CALENDRIERS, ÉPHÉMÉRIDES & ALMANACHS POUR SOCIÉTÉS

PAPIER A LETTRES ANGLAIS BLANC ET TOUTES NUANCES, DEPUIS 0,45 pour 25 feuilles et 25 enveloppes ◆ 0,80 pour 50 feuilles et 50 enveloppes

ADRESSE COMMERCIALE

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripennes en métal, **Edouard Defretin**, tourneur en bois, rue Plutarque Roubaix.

PAS DE NEGLIGENCE

Si vous éprouvez des maux de tête, si la digestion se fait mal, s'il y a des embarras d'estomac et d'intestins, manque d'appétit, nous ne saurions trop vous engager à avoir recours aux **Pilules Gicquel** remède si efficace contre la constipation, la bile et les glaires. Par ce moyen vous éviterez maux de tête, névralgies, migraines, étourdissements, congestions. Ces excellentes **Pilules Gicquel** sont aussi très salutaires contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la paralysie. 39226d

TAPIS

TENTURES — LINOLÉUM

Tapis moquette jacquard pour salons, salles à manger, vestibules, escaliers, foyers portières. **Spécialité de Carpettes** de tous styles. **Tapis de table** en peluche, soie, laine et coton. **Linoléum pour parquets et escaliers**, dans toutes les qualités.

TAPIS DE SMYRNE

Ouvrages d'agrément. **Broderies** *en tous genres.* **Tapisseries** *fantaisies et de style.* **Ornements d'églises échantillonnés.** *FOURNITURES pour tous ouvrages.*

L. DECRAENE-MATHIEU

28, rue de la Gare, ROUBAIX

A LA MAISON DE CONFIANCE

Horlogerie **A. BARTHET**, B.S.G.D.G., à Besançon (Doubs)

5f Réveil métal mise à l'heure mécanique — 25f Réveil Or triple INDÉRANGEABLE pour Hommes et Dames, garanti

3f50 chaînes argent. — 15f argent, 1re qualité GARANTIE

3f95 Réveil à sonnerie — Orfèvrerie, Bijouterie.

PENDULES en tous genres. — Album illustré 500 gravures. — Envoi fco du Catalogue sur demande.

38776

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 2 janvier.

Le cours de l'or est à 358 0/0 piastres papier monnaie.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 4 janvier.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité ... balles Australie, 31 b. Plata, ... b. diverses.

Le Havre, 2 janvier.

(*De notre correspondant particulier*)

Laines. — Affaires calmes ce matin ; la cote a été haussée de 50 centimes.

Cette après-midi, le marché était soutenu avec une nouvelle hausse de 50 centimes.

A terme on a noté 300 balles dont détail suit : 150 balles Buenos-Ayres sur janvier à 93,50; 25 balles dito sur mars à 100; 25 balles dito sur avril à 100,50 et 108 balles dito sur mai à 100,50.

Voici les cours de clôture : Décembre »»,»», janvier 94,00, février 99,50, mars 100, avril 100,50, mai 101,»», juin 101,50, juillet 102,50, août 103,»», septembre 103,50, octobre 104,»», novembre »»,»».

MARCHÉS DE CONSOMMATION

ROYAUME-UNI

Bradford, 2 janvier.

Les affaires en laines sont peu importantes ; les consommateurs n'opèrent que pour leurs besoins immédiats. Les prix ne dénotent pas de changement. Quelques genres de laines anglaises qui deviennent rares sont assez recherchés. Le mohair est ferme sans beaucoup d'affaires.

Les négociants ont jusqu'ici peu d'ordres en fils : il ne se remet que quelques petites affaires de détail. Les offres pour de fortes quantités continuent à arriver, mais elles sont d'un demi-denier plus basses que les cotations des filateurs, et ne sont pas acceptées.

Les fils mohair sont plus actifs.

En tissus, la situation ne présente aucun changement.

Situation critique de la laine

XXVIe ARTICLE

I

Nous regrettons vivement d'avoir dû reproduire certains de nos arguments, pour répondre à l'acte d'accusation de M. E. Delahousse, mais c'est un devoir pour nous de ne pas laisser le débat s'égarer sur des considérations plus ou moins personnelles.

Aujourd'hui, le *Journal de Roubaix* nous apporte des documents nouveaux.

Un négociant réclame contre le *mandat* que la COMMISSION DES COMMERÇANTS a usurpé en octobre.

Il dit que la réunion du 27 décembre se composait de 250 individus, pour la plupart employés de maisons, négociants en blousses et déchets, courtiers libres et personnes étrangères au commerce des laines.

Nous répondons que s'il y a eu usurpation de fonctions au mois d'octobre, ce n'est pas fin décembre qu'il fallait protester contre un vote unanime. En tout cas, les *Chambres de commerce* ont accueilli les délégués du commerce et nul n'a songé à trouver leur mandat irrégulier, puisque ces messieurs agissaient au nom de l'intérêt général.

En second lieu, nous pouvons dire que la plupart des *employés de maisons* des deux villes sont gé